



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 20 mars 2026**  
**PROCES VERBAL**

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 20 mars à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES. Présents : MM. IZARD Julien, ALMES Bernard, BAU Sébastien, BELLET Odile, BONAVIDA Claude, CAZALS Christophe, CROS Monique, LYAUDET Philippe, MARCO Claude, MAS Bernard, MEYNARD Laetitia, PELLIER Emmanuelle, RICARD Caroline, SERYES GAY Marie-Odile, TRICHOT Christelle.

Absent excusé :

Membres en exercice 15, présents 15

Convocation en date du 16 mars 2026

Monsieur Sébastien BAU est désigné secrétaire de séance.

**008/2026 ELECTION DU MAIRE**

M. Guy ROUCAYROL appelle les 15 conseillers municipaux élus à siéger. Il passe ensuite la parole à Monsieur Claude MARCO, doyen. Celui-ci invite les conseillers municipaux à déposer leur bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

15 bulletins au nom de IZARD Julien sont dépouillés

Il déclare M. Julien IZARD Maire de Pouzolles

**009/2026 DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE**

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 15 membres ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité, la création de 3 postes d'adjoints.

**010/2026 ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Monsieur Bernard MAS présente une liste de 3 adjoints composée de :

MAS Bernard, 1<sup>er</sup> adjoint

CROS Monique, 2<sup>ème</sup> adjoint

ALMES Bernard, 3<sup>ème</sup> adjoint.

Le Maire invite les conseillers à déposer leur bulletin

15 bulletins sont dépouillés

La liste de M. MAS Bernard est élue à l'unanimité

**CHARTRE DE L'ELU LOCAL**

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de l'élus local

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.